



La formation d'aide soignant est autorisée par la Région AUVERGNE RHONE ALPES qui concourt à son financement.

INSTITUTS DE FORMATION AIDE SOIGNANTE

rue de l'Hôpital 26241 SAINT VALLIER

50 rue des Alpes 07300 TOURNON

Saint Vallier, le 6 novembre 2019

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons faire connaître nos Instituts de Formation Aide-Soignant (I.F.A.S) auprès des élèves de votre établissement.

Les IFAS de Formation Aide-Soignant de Saint Vallier et de Tournon sont des établissements appartenant à la fonction publique hospitalière. L'IFAS de Saint Vallier accompagne chaque année 62 élèves en cursus complet ou cursus en partiel et l'IFAS de Tournon 22 élèves en cursus complet et 8 en cursus partiel.

L'alternance entre les cours théoriques et les périodes de stage assure l'intégration des connaissances acquises à l'institut mais aussi sur les terrains de stage.

L'accompagnement personnalisé permet d'assurer la progression de l'élève dans son parcours professionnalisant.

L'analyse des pratiques professionnelles fait partie de notre projet pédagogique, construit sur la base de méthode d'apprentissage socio-constructive. La construction des compétences professionnelles se fait à travers une combinatoire de ressources à la fois théorique et pratique, soit à l'I.F.A.S, soit lors des 6 stages proposés lors de la formation.

Afin que vos élèves puissent connaître le métier d'Aide-Soignant et la formation, nous vous convions à notre journée portes ouvertes qui aura lieu le samedi 14 décembre 2019 de 9h00 à 17h00 à l'I.F.A.S de Saint Vallier Hôpitaux Drome Nord rue de l'hôpital BP 30 26241 SAINT VALLIER et à l'I.F.A.S de Tournon 50 rue des Alpes 07301 TOURNON.

Merci de nous tenir informé des dates pour pouvoir intervenir dans les forums que vous proposez à vos élèves.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Laure CUOQ
Directrice IFAS HDN et TOURNON

Site de St Vallier
Hôpitaux Drome Nord
Rue de l'hôpital
26241 SAINT VALLIER
Tél : 04.75.23.80.85

Site de Tournon
50 rue des Alpes
07301 TOURNON
04.75.07.75.21

VOUS ETES

Lycéen ou déjà en activité comme Agent d'accompagnement, DEAVS, DEAVF, en recherche d'emploi



VOUS AIMEZ

Le contact, l'écoute, aidez les autres, vous sentir utile, travailler en équipe.

Les métiers où l'humain est au centre des préoccupations



VOUS CHERCHEZ

Une formation professionnalisante, certifiante avec des perspectives et un emploi à la clé,

L'acquisition de nouvelles compétences

Un institut de formation Bienveillant vous garantissant un accompagnement individualisé à l'écoute de vos besoins et de vos attentes



REJOIGNEZ NOUS, DEVENEZ AIDE-SOIGNANT !

Les Instituts de Formation aide-soignant(e) (IFAS) du GHT RVV (Groupement Hospitalier de Territoire Rhône Vercors Vivarais) organisent leur concours commun vous permettant d'intégrer en septembre 2020, la promotion 2020-2021.

Vous postulez à ce concours pour trois IFAS, contactez-nous :

IFAS Drôme Nord site de Saint Vallier
26241 Saint Vallier
secretariat.eas@hopitaux-drome-nord.fr
04 75 23 80 85

IFAS de Tournon
50 rue des Alpes
07301 Tournon-Sur-Rhône
secretariat_ifas@ch-tournon.fr

IFAS Saint Marcellin
1 avenue Félix Faure
BP 8
38160 Saint Marcellin
ifas@chstmarcellin.eu
04 57 82 80 04

Inscriptions du 28 octobre 2019 au 15 janvier 2020

Dossier à télécharger sur le site des IFAS Tournon/IFAS Drome Nord Saint Vallier/Saint-Marcellin

www.ifas-hopitaux-drome-nord.fr/v002/

www.hopital-de-tournon.fr

www.ifasstmarcellin.jimdo.com

JOURNEE PORTES OUVERTES TOURNON ET SAINT VALLIER LE 14 DECEMBRE 2019

Le métier

Les Coordonnées

La formation Aide-soignant(e)



L'aide-soignant

- exerce sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre et dévolu à celui-ci ;
- réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie pour compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie du patient ;
- s'inscrit dans une approche holistique de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins ;
- accompagne le patient dans les activités de sa vie quotidienne ;
- contribue au bien-être de la personne soignée ;
- contribue à faire recouvrer une autonomie du patient ;
- participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs qui visent à promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé du patient, dans le respect et la dignité.

Accessibilité et situation de handicap

- Vous êtes en situation de handicap et votre projet est de devenir aide-soignant. L'IFAS Drôme Nord vous propose un entretien personnalisé autour de votre projet et de l'adéquation de votre handicap à la formation et au métier.

Institut de formation d'Aides-soignants

Rue de l'hôpital
26241 SAINT VALLIER
Tél. : 04 75 23 80 85 - Fax : 04 75 23 80 27

Courriel : secretariat.eas@hopitaux-drôme-nord.fr
Site internet : www.ifas-hopitaux-drôme-nord.fr
Page Facebook : IFAS-Institut de Formation Aide-Soignant des Hôpitaux Drôme Nord

Comment s'y rendre ?

Par la route :

- RN 86, en Ardèche
- RN7, en Drôme.

Par l'autoroute :

- En provenance du Nord : autoroute A7, sortie Chanas.
- En provenance du Sud : autoroute A7, sortie Tain l'Hermitage.
- En provenance de l'Est : autoroute A49 jusqu'à Valence Sud, puis A7 en direction de Lyon, sortie Tain l'Hermitage.
- En provenance de l'Ouest : N82 jusqu'à Andance, puis direction Valence par RN7.

Par le train :

Gare TGV Valence



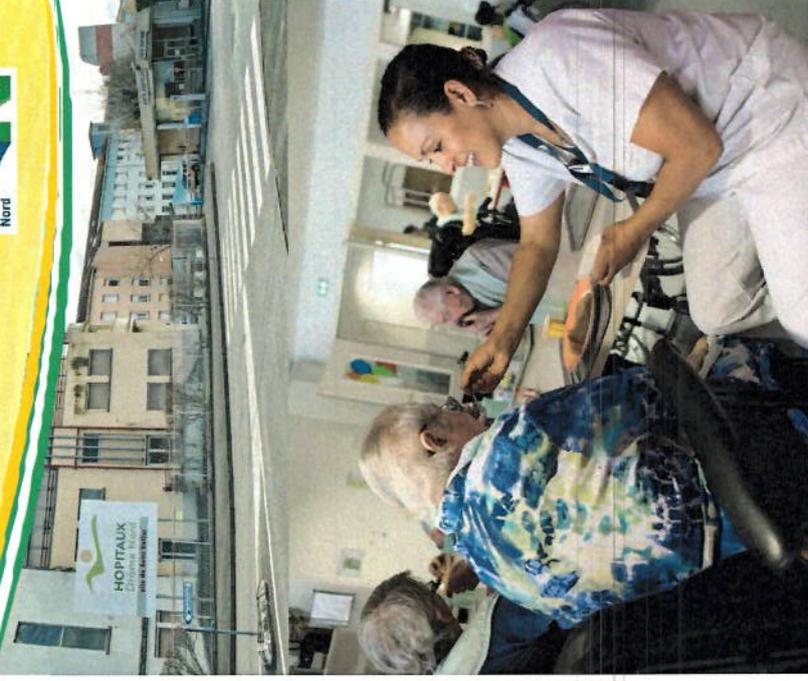
Établissement agréé pour conduire des actions de formation qualifiante dans le cadre de la formation initiale et continue conformément à son statut.
Numéros d'agrément :
Numéro d'activité : 0226P11726
Numéro SIRET : 2626110900066



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cette formation est autorisée par la région Auvergne Rhône Alpes, qui concourt à son financement.



Les Coûts et fonctionnement

La formation

L'épreuve d'admission

Conditions
Pour accéder aux épreuves, les candidats doivent être dans leurs dix-septième années. Aucun diplôme n'est requis.

Coût

- Coût des épreuves de sélection : 85 euros
 - Frais d'inscription (frais de dossier, prêt et entretien des tenues professionnelles) : 60 euros
 - Coût pédagogique de la formation : 9,5 euros/heure
- L'AGFSU de niveau 2 (Attestation de Formation des Gestes et Soins d'Urgence) est incluse

Aides financières possibles

Les aides financières sont possibles, sous conditions.

- Elles peuvent venir de :
- la région Auvergne - Rhône-Alpes ;
 - l'employeur (promotion professionnelle) ;
 - le Pôle Emploi ;
 - les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA).

Conditions matérielles

Fonctionnement

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants fonctionne en externe.

Repas

Il est possible de se restaurer sur place et de bénéficier du self du personnel.

Centre de Documentation et d'Informations (CDI)

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants met à disposition une salle contenant des outils multimédia ainsi qu'une connexion internet gratuite et une bibliothèque numérique. Certains ouvrages peuvent être mis à disposition pendant les travaux de recherche.

Tenue

La blanchisserie des Hôpitaux Drôme Nord met à disposition 5 tenues pour chaque élève et se charge de leur entretien. Des casiers seront mis à votre disposition.

L'entrée en formation est soumise à certificat médical par médecin agréé par l'ARS et conforme avec l'obligation vaccinale.

Calendrier

Retrait des dossiers au secrétariat de l'Institut de formation ou téléchargement du dossier sur notre site (à renvoyer par courrier, le cachet de la poste faisant foi) : www.ias-hopitaux-drome-nord.fr

Inscription aux épreuves de sélection	Juillet à septembre
Epreuve d'ammissibilité	Courant février
Epreuve d'admission	Courant mars

Rentrée à l'Institut de formation : 1^{ère} semaine de septembre

La formation débute en septembre et se termine en juillet. Elle comprend 41 semaines, dont 3 semaines de vacances.

Enseignement théorique

L'enseignement théorique représente 17 semaines, soit 595 heures. 8 modules seront traités durant ces heures d'enseignement : accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne ; l'état clinique d'une personne ; les soins ; l'ergonomie ; relation-communication ; hygiène des locaux hospitaliers, transmission des informations et organisations du travail.

Enseignement pratique

L'enseignement pratique est composé de 6 stages de 4 semaines. Ils sont organisés par l'I.F.A.S en collaboration avec des établissements privés ou publics de spécialités diverses. En stage, un accompagnement est réalisé par les professionnels du terrain, en collaboration avec l'équipe pédagogique.

La formation est sanctionnée par l'obtention du

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

MEMBRES DE L'EQUIPE

Direction :

Laure Cuq (Cadre de santé)

Responsable administrative :

Claudie Massot (secrétaire de direction)

Formateurs infirmiers :

Thierry Boyer, Sébastien Morel, Anne Sucin

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

12 pts Etude d'un texte sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, suivi de questions	8 pts Questions à réponses courtes
---	---------------------------------------

Passage si le candidat a obtenu au moins 10/20

EPREUVES D'ADMISSION

15 pts entretien de 20 minutes précédé de 20 minutes de préparation	5 pts Discussion avec le jury sur la connaissance et l'actualité professionnelle d'aide-soignant
--	---

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité, les candidats titulaires d'un titre ou diplôme :

- homologué de niveau IV
- du secteur sanitaire ou social approuvé au moins de niveau V
- étranger permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays obtenu
- les étudiants ayant suivi une première année d'études infirmières non admis en seconde année

Remarques

Les titulaires des diplômes suivants bénéficient d'une dispense de formation : auxiliaire de puériculture, ambulancier, auxiliaire de vie sociale mention complémentaire d'aide à domicile aide médico-psychologique, assistant de vie aux familles

Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social Titulaire du bac pro services aux personnes et aux territoires Titulaire du bac pro Accompagnement, soins et services à la personne.

Le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant peut être obtenu par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les conditions d'admission et dispenses dépendant du profil du candidat sont réglementaires (Arrêté du 22 octobre 2005 modifié)

Conditions

FINANCIÈRES

Coût :

- coût des épreuves de sélection : 85 euros.
- frais d'inscription (frais de dossiers, prêt et entretien des tenues professionnelles) : 60 €

- Le coût pédagogique de la formation s'élève à 9.5 euros/ heure.
- L'AFGSU de niveau 2 (Attestation de Formation des Gestes et Soins d'Urgence) est incluse.

Aides financières possibles:

Les aides financières sont possibles, sous conditions.

Elles peuvent venir de (s) :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes
- L'employeur (promotion professionnelle)
- Pôle emploi
- Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)

MATÉRIELLES

Hébergement

L'institut de Formation d'Aides-soignants fonctionne en externat

Repas

Il est possible de prendre un plateau repas au restaurant du personnel sur place. Des fours à micro-ondes sont à disposition pour les étudiants qui souhaitent apporter leur repas

Centre de Documentation et d'informations

L'IFAS met à disposition des outils multimédias et une bibliothèque numérique.

Tenue

La blanchisserie de l'hôpital de Tournon-sur-Rhône met à disposition 5 tenues par élève et se charge de leur entretien.

ACCESSIBILITÉ ET SITUATION DE HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et votre projet est de devenir aide-soignant. L'IFAS de Tournon vous propose un entretien personnalisé autour de votre projet et de l'adéquation de votre handicap à la formation et au métier.

Coordonnées

Institut de Formation d'Aides-soignants

50, rue des Alpes
07301, Tournon-sur-Rhône

Secrétariat : 04 75 07 75 21

Directrice : Mime CUOQ 04 75 07 75 63

Courriel : secretariat_ifas@ch-tournon.fr

<http://www.hopital-de-tournon.fr/ifasaccueil>

Face book: IFAS- Institut De Formation Aide-soignant Tournon



MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Direction :

Laure Cuq (Cadre de Santé)

Responsable administrative :

Sonia Bidot (secrétaire)

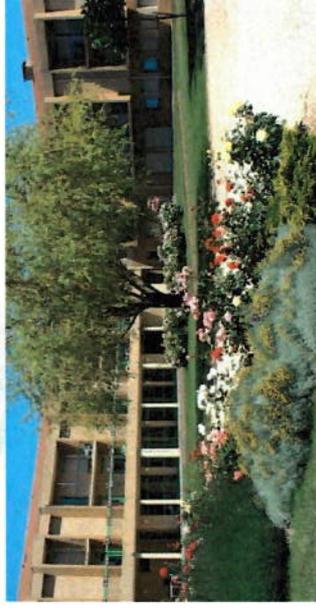
Formateurs :

Béatrice Blanc et Eve Clappe (Infirmières DE)

Des intervenants extérieurs professionnels et qualifiés, experts mettront également leur champ d'expertise au service de la formation

IFAS | Hôpital de Tournon sur Rhône

Formation Aide-soignant



« Cette formation est autorisée par la Région Auvergne Rhône Alpes , qui concourt à son financement »

IFAS
HÔPITAL DE TOURNON
50 rue des Alpes B.P. 63
07300 Tournon/Rhône

Tel: 04 75 07 75 21
Mail: secretariat_ifas@ch-tournon.fr

Admission

Conditions

Pour accéder aux épreuves, les candidats doivent avoir 17 ans au minimum. Aucun diplôme n'est requis. Les conditions d'admission et dispense dépendent du profil du candidat et sont réglementaires (Arrêté du 22 octobre 2005 modifié).

L'entrée en formation est soumise à :

-La délivrance d'un certificat médical d'aptitude par un médecin agréé par l'ARS

-La conformité du candidat aux obligations vaccinales

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	
12 pts	Etude d'un texte sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, suivi de questions
8 pts	Questions courtes

Passage si le candidat a obtenu 10/20 ou directement

ÉPREUVES D'ADMISSION : Entretien de 20 minutes	
15 pts	Argumentation d'un sujet en lien avec l'actualité sanitaire et sociale
5 pts	Entretien motivationnel

ou

Entretien motivationnel	
-------------------------	--

Dispense de Formation

Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme suivant bénéficient d'une dispense de formation :

- Auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
- Ambulancier
- Titulaire du bac pro service aux personnes et au territoire
- Menton complémentaire
- Titulaire du bac pro accompagnement, soins et services à la personne.
- Aide médico-psychologiques
- Titulaire de bac pro accompagnement, soins et services à la personne.
- Assistant de vie aux familles

Le Diplôme d'Etat d'Aide-soignant peut être obtenu par validation des acquis de l'expérience (VAE).

La formation

Calendrier

Retrait des dossiers au secrétariat de l'institut ou téléchargement du dossier sur notre site (à renvoyer par courrier, le cachet de la poste faisant foi):

<http://www.hopital-de-tournon.fr/ifasaccueil>

Inscription aux épreuves de sélection	Octobre à Janvier
Épreuve d'admissibilité	Courant Février
Épreuve d'admission	Courant Mars
Rentrée à l'IFAS	1ère semaine de Septembre

La formation débute en Septembre et se termine en Juillet. Elle comprend 41 semaines d'enseignement théorique et clinique et 3 semaines de vacances.

Enseignement théorique

L'enseignement théorique représente 17 semaines, soit 595 heures. 8 modules seront traités durant ces heures d'enseignement :

- Module 1: Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
- Module 2: l'état clinique d'une personne
- Module 3: les soins
- Module 4: l'ergonomie et maintenance
- Module 5: relation-communication
- Module 6: hygiène des locaux hospitaliers
- Module 7 transmission des informations
- Module 8: organisation du travail

Enseignement pratique

L'enseignement pratique est composé de 6 stages de 4 semaines. Ils sont organisés par l'IFAS en collaboration avec des établissements privés ou publics de spécialités diverses. Le dernier stage est organisé en lien avec le projet professionnel de l'éleve. En stage, un accompagnement est réalisé par les professionnels du terrain, en collaboration avec l'équipe pédagogique.

La formation est sanctionnée par l'obtention du
Diplôme d'Etat d'Aide-soignant

Le métier

L'aide-soignant

- exerce sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre et dévolu à celui-ci.

- réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie pour compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie du patient

- s'inscrit dans une approche holistique de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins

- accompagne le patient dans les activités de sa vie quotidienne

- contribue au bien-être de la personne soignée

- contribue à faire recouvrer une autonomie au patient

- participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs qui visent à promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé du patient, dans le respect de la dignité.

Hôpital de Tournon-sur-Rhône

L'institut de formations Aide-soignant est rattaché à l'Hôpital de Tournon-sur-Rhône et fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire Rhône Vercors Vivarais.

L'Établissement est agréé pour conduire des actions de formation qualifiantes dans le cadre de la formation initiale aide-soignante et continue conformément à son statut.

Numéro SIREN : 260 700 190

Numéro SIRET : 26070019000069

Numéro d'activité: 8207P025307